

**DECLARATION DE LA COTE D'IVOIRE**

\*\*\*\*\*

**CONFERENCE DE L' ONU**

\*\*\*\*\*

**PACTE MONDIAL POUR DES MIGRATIONS  
SÛRES, ORDONNEES ET REGULIERES**

\*\*\*\*\*

**10 et 11 DECEMBRE 2018**

**MARRAKECH - MAROC**

1

**Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats ;**

**Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation ;**

**Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;**

**Mesdames et Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames et Messieurs les Experts ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG**

**Honorables Invités,**



Dans la recherche de réponses adéquates au formidable défi que nous posent les questions migratoires, la Côte d'Ivoire a fait, depuis longtemps, un choix clair : celui d'une nouvelle approche visant à promouvoir une gouvernance, à la fois, rénovée et adaptée aux enjeux du moment.

Aboutissement de plusieurs mois d'âpres négociations, sous l'égide des Nations Unies, le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières qui nous est soumis, constitue, à n'en point douter, un pas dans la bonne direction.

Sur une question d'une telle gravité, les débats théoriques et idéologiques sont inévitables. Toutefois, la priorité et l'urgence restent à la concertation et à l'action autour des solutions globales et communes, au lieu des décisions unilatérales.

C'est un changement de paradigme dont mon pays se réjouit en ce qu'il ouvre de nouvelles perspectives dans la prise en charge d'une question aussi sensible que celle des migrations.

Avocat d'une coopération renforcée entre pays d'origine, de transit et d'accueil des migrants et de tous les acteurs concernés, le Président Alassane OUATTARA que j'ai l'insigne honneur de représenter ici, à ce rendez-vous important du dialogue et de la concertation, salue cette évolution ; une évolution positive en ce sens qu'elle tourne le dos aux affrontements stériles et aux invectives inutiles.

Le Président Alassane Ouattara rend hommage au Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Antonio GUTTERRES qui a su créer une dynamique nouvelle dans la gestion du phénomène migratoire, apportant ainsi la preuve que notre Organisation commune peut être un phare de l'espoir en un avenir meilleur pour l'humanité.

Dans le même temps, le Président de la République de Côte d'Ivoire dont on connaît l'attachement au Royaume du Maroc et à Sa Majesté le Roi Mohammed VI voudrait féliciter le Royaume du Maroc pour son rôle moteur dans la construction d'une nouvelle politique d'immigration à l'échelle mondiale, à travers de nombreuses initiatives tel que le processus de Rabat.

**Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,  
Mesdames et Messieurs,**

Convaincu que les réponses à courte vue sont inspirées, la plupart du temps, par des peurs irrationnelles, mon pays, chantre d'un partenariat qui tient compte des paramètres nouveaux et des réalités du moment, s'inscrit dans la nouvelle gouvernance proposée par l'Organisation des Nations Unies.

En conséquence, le Président Alassane OUATTARA m'autorise à annoncer, devant cette auguste Assemblée, que la Côte d'Ivoire adopte le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières.

Elle le fait en connaissance de cause.  
Elle sait qu'un front d'opposition s'est constitué, malgré le caractère non contraignant juridiquement du Pacte Mondial.

Mais, que certains pays aient fait défection n'enlève rien à la pertinence d'une démarche qui porte une ambition que nous partageons : faire place au multilatéralisme sur l'un des enjeux essentiels du monde d'aujourd'hui.

**Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire considère que ce texte marque incontestablement une réelle prise de conscience de la nécessité d'une meilleure gestion des migrations.

Pour avoir appelé de ses vœux la mise en place d'un véritable partenariat entre tous les Etats, ainsi que tous les acteurs, la Côte d'Ivoire, pour une question de cohérence, ne pouvait que souscrire au Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières.

En effet, mon pays ne peut se mettre à l'écart de ce vaste mouvement qui va s'enclencher avec l'adoption d'un texte aussi novateur que le Pacte Mondial sur une problématique majeure en ce 21<sup>ème</sup> siècle.

Mesdames et Messieurs,

4

Pourquoi la Côte d'Ivoire s'engage-t-elle à soutenir le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières ?

Les raisons qui motivent un tel choix sont multiples.

D'abord, il convient de le reconnaître. C'est la première fois que la Communauté internationale s'offre un cadre pour une approche globale des questions migratoires, un cadre permettant de mieux coordonner les politiques migratoires.

Comme vous le savez certainement, nous avons toujours défendu l'idée selon laquelle la gestion des flux migratoires ne peut être abordée que dans la concertation avec un esprit d'écoute et de dialogue.

Ensuite, nous adhérons au Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières parce qu'il énonce des principes et des valeurs auxquels nous croyons fermement, à savoir, le respect des droits de l'homme, la lutte contre les passeurs, la promotion d'un discours ouvert sur l'immigration, le recours à des sanctions contre les médias xénophobes.

Enfin, le Pacte énonce clairement que la mobilité humaine est un fait de nos sociétés, une réalité incontournable. Il encourage les migrations légales et combat les migrations irrégulières, sources de risques inutiles allant jusqu'à la perte de vies humaines.

### **Mesdames et Messieurs,**

Adopter cette nouvelle plate-forme à l'échelle mondiale serait incontestablement une avancée remarquable dans la façon d'appréhender les questions migratoires. Mais, cela ne saurait suffire. Encore faudra-t-il être capable de s'approprier le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières, en posant des actes concrets.

En la matière, la Côte d'Ivoire montre l'exemple.

Depuis des décennies, elle ouvre ses bras à des millions de personnes originaires de pays voisins ou lointains, honorant ainsi sa tradition humaniste et d'hospitalité.

En effet, sur son sol vivent 6 millions d'étrangers sur une population estimée à 23 millions d'habitants. C'est un fait rare qui mérite d'être souligné.

Mon pays a réussi quelque chose de merveilleux dont nous tirons une fierté légitime : l'intégration de ces frères et sœurs dans le respect de leur dignité.

De cette situation singulière, mon pays a acquis une expérience inédite qui ne demande qu'à être partagée.

Il est donc certain que la Côte d'Ivoire saura être conforme aux engagements contenus dans le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières.

A cet égard, il est heureux de constater qu'elle a déjà pris une avance sérieuse dans la réalisation des 23 objectifs assignés à cette démarche.

Elle est en mouvement en permanence. Elle est résolument dans l'action.

Qu'il s'agisse de la mise en place d'un cadre national de concertation et de coordination, de la sensibilisation des populations sur les dangers des migrations irrégulières, des dispositions prises pour assurer le rapatriement volontaire de nos compatriotes en situation de détresse (nous avons facilité le retour de plus 6500 Ivoiriens dont 5000 de Libye et des pays du nord de l'Afrique), de la lutte contre les filières mafieuses qui font un commerce honteux de la misère humaine, ou encore de la promotion de notre diaspora.

Sur toutes ces questions, la Côte d'Ivoire a fait des progrès considérables ; progrès qui lui ont conféré une expertise qu'elle met à la disposition de tous les pays, à l'occasion de tous les forums auxquels il lui a été donné de participer. Sans parler des efforts qu'elle déploie, en termes d'éducation, de formation et d'emploi pour créer les meilleures conditions d'épanouissement de sa jeunesse.

### **Mesdames et Messieurs,**

Au moment où il exerce la Présidence du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, mon pays travaillera, d'arrache-pied, au renouveau de la gouvernance mondiale des questions migratoires et ce, dans un esprit de responsabilité, de solidarité et de fraternité.

Ce souci du partage qui a toujours guidé son action au plan international demeure vivace.

La position de la Côte d'Ivoire n'a pas varié. Dans le traitement d'une question aux dimensions multiples, mon pays fait valoir une éthique de responsabilité.

Au nom de cette éthique de la responsabilité qui doit être notre boussole, son message est clair et simple : c'est une invitation à nous acquitter de nos obligations à l'égard des générations futures.

L'enjeu : c'est, d'offrir, en comptant sur nos propres efforts, mais aussi sur la coopération internationale, un autre avenir à la jeunesse africaine, un avenir de dignité.

Nous ne devons jamais oublier que notre principale richesse réside dans notre jeunesse.

Je vous remercie de votre aimable attention.